Renaud Camus sur l'interdiction générale de la burka

24/04/2010 à 13h54

***Le parti de l'In-nocence** se réjouit de la décision du président de la République de faire soumettre au Parlement, par le gouvernement, en accord avec le parti majoritaire, un projet de loi visant à une interdiction totale de la burqa.*



Le parti de l'In-nocence regrette certes que cette décision du chef de l'État semble relever, par le moment où elle est prise, du pur opportunisme politique et que M. Nicolas Sarkozy, comme d'habitude en ces matières, paraisse n'avoir aucune conviction personnelle et naviguer à vue en fonction de ce qu'il croit être son intérêt politique. Le projet annoncé, quels qu'en soient les motifs, n'en coïncide pas moins, quant au fond, avec nos vues, nos désirs et nos intentions.

*Le parti de l'In-nocence estime au demeurant que si des obstacles juridiques s'élevaient pour empêcher la promulgation d'une telle interdiction, ce sont ces obstacles même qui devraient être juridiquement levés, comme **contraire au droit de notre peuple à disposer de lui-même, de sa culture et de son territoire**. Pareille nécessité, si elle*

surgissait, devrait être considérée comme une chance pour l'ouverture d'un vaste chantier législatif destiné à mettre fin aux dispositions diverses qui sont les instruments et les garants de la contre-colonisation, du Grand Remplacement et de l'aliénation nationale sans contrepartie ni réciprocité.